



PROCÉDURE EN CAS D'ACCIDENT SAISON 2021-2022

L'envoi des rapports d'accident à GymQC est **obligatoire et nécessaire**. C'est **l'entraîneur** qui a la responsabilité de remplir le rapport d'accident, que ce soit sur le lieu d'entraînement ou en compétition. Seuls les rapports d'accident dûment complétés dans le **format exigé (FORMAT EXCEL)** et transmis par courriel seront acceptés.

Tous les documents sont disponibles sur notre [site web](#) sous la section *Formulaires*.

ACCIDENT AVEC TRANSPORT AMBULANCIER  
APPEL AU 911 – DEMANDE POUR UNE INTERVENTION D'URGENCE
CLUB : Remettre à l'athlète le FORMULAIRE DE RÉCLAMATION d'assurance-accident
TRANSPORT VERS L'HÔPITAL
ATHLÈTE/PARENT : <ul style="list-style-type: none"> - Faire compléter et signer la PARTIE B du formulaire de réclamation par le MÉDECIN et/ou la partie C par le dentiste - Obtenir une recommandation du médecin dans le cas où un traitement paramédical est nécessaire, par exemple : physiothérapeute, chiropraticien, etc.
PAR LA SUITE
CLUB : <ul style="list-style-type: none"> - Remplir le rapport d'accident et le faire parvenir à GymQC dans les 24h suivant l'accident - Lors d'un coup à la tête, remplir la fiche de suivi pour les commotions cérébrales et la faire parvenir à GymQC dans les 48h suivant l'accident - Remettre une copie aux parents du rapport d'accident, et la fiche de suivi le cas échéant
ATHLÈTE/PARENT : Payer la facture de l'ambulance

ACCIDENT SANS TRANSPORT AMBULANCIER
INTERVENTION D'UN ENTRAÎNEUR
CLUB : <ul style="list-style-type: none"> - Remplir le rapport d'accident et le faire parvenir à GymQC dans les 24h suivant l'accident - Lors d'un coup à la tête, remplir la fiche de suivi pour les commotions cérébrales et la faire parvenir à GymQC dans les 48h suivant l'accident - Remettre une copie du rapport d'accident aux parents, et la fiche de suivi le cas échéant - Remettre aux parents le FORMULAIRE DE RÉCLAMATION d'assurance-accident
SI UNE CONSULTATION MÉDICALE EST NÉCESSAIRE
ATHLÈTE/PARENT : <ul style="list-style-type: none"> - Faire compléter et signer la PARTIE B du formulaire de réclamation par le MÉDECIN et/ou la partie C par le dentiste - Obtenir une recommandation du médecin dans le cas où un traitement paramédical est nécessaire, par exemple : physiothérapeute, chiropraticien, etc.
PAR LA SUITE
ATHLÈTE/PARENT : Payer la facture du traitement paramédical

RÉCLAMATION AUPRÈS DE L'ASSUREUR

La marche à suivre du parent (demandeur) varie en fonction du fait que le parent possède ou non une assurance personnelle.

DEMANDEUR N'EST PAS ASSURÉ

Vous devez rassembler les documents suivants :

- Formulaire de réclamation d'assurance accident rempli et signé par le médecin et/ou dentiste
- Recommandation du médecin pour un traitement paramédical
- La/les facture(s) pour un traitement paramédical et/ou le transport ambulancier

Envoyer une copie de tous ces documents et pièces justificatives à Cindy Côté-Montaigne, agente des services aux membres, par courriel ccmontaigne@gymqc.ca.

DEMANDEUR EST ASSURÉ

Vous devez rassembler les documents suivants :

- Formulaire de réclamation d'assurance accident rempli et signé par le médecin et/ou dentiste
- Recommandation du médecin pour un traitement paramédical
- La/les facture(s) pour un traitement paramédical et/ou le transport ambulancier
- Le relevé de remboursement de votre assureur

Envoyer une copie de tous ces documents et pièces justificatives à Cindy Côté-Montaigne, agente des services aux membres, par courriel ccmontaigne@gymqc.ca.

Lorsque toutes ces étapes sont complétées, c'est la compagnie d'assurances CHUBB qui traitera le dossier directement avec le demandeur. Nous tenons à préciser que toutes les décisions relatives aux prestations accordées au demandeur ne relèvent d'aucune façon de Gymnastique Québec, mais bien de la compagnie d'assurances CHUBB.

RESPONSABILITÉS DE GYMNASTIQUE QUÉBEC

- 1- Vérifier si l'athlète est bien affilié avec la fédération;
- 2- Faire le suivi avec le club lors d'une commotion cérébrale;
- 3- Transmettre les documents à la compagnie d'assurance CHUBB.



LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

**** Il est maintenant obligatoire de remplir la fiche de commotions cérébrales dès qu'il y a impact à la tête. ****
La fiche de commotion est disponible sur le site www.gymqc.ca dans la section *Sport sécuritaire***



1 Une fois les premiers soins administrés,
retirer l'athlète de la pratique sportive

2 Compléter un **rapport d'accident** ET commencer à compléter la **fiche de suivi** (en collaboration avec les parents de l'athlète)

3 Envoyer à GYMQC une copie de la fiche de suivi (page 1)

4 Observation de l'athlète pendant 48h (en collaboration avec les parents de l'athlète)

5 APRÈS 48H...

L'athlète n'a jamais présenté de symptômes depuis le retrait, donc il peut reprendre la pratique sportive.

DÉMARCHE TERMINÉE

* Retourner la fiche de suivi à GYMQC.



L'athlète a présenté un ou des symptômes
CONTINUER LES DÉMARCHES de la fiche de suivi et suivre les recommandations d'un professionnel de la santé.

Retrouvez tous les outils de gestion des commotions cérébrales pour les clubs membres de Gymnastique Québec sur notre site internet : <http://www.gymqc.ca/commotionscerebrales>

Voici les étapes de la gestion d'une commotion cérébrale : <http://www.gymqc.ca/static/uploaded/Files/Commotion/Affiche-Commotions-cerebrales.pdf>

